

COMITÉ RÉGIONAL D'ESCRIME DE BRETAGNE
COMITÉ DIRECTEUR
29 avril 2019

Procès-verbal

Présents :

Lionel Posselt, Président
Christian Ducos
Emmanuel Mauny
Frank Nicolet
Olivier Poulet
Eric Vialle
En présence de Patrice Dherbilly, et Sylvain Guyomard

Absents excusés:

Thierry Tomine
Benoit Roch
Kevin Laithier-Samzun

Le Président ouvre la séance à 20h. Il constate que plus du tiers des membres élus du Comité Directeur sont présents. Le quorum étant rempli, le Comité peut valablement délibérer.

La séance débute par deux présentations.

La première présentation, par Monsieur Gilbert Mouellic du CROS Bretagne porte sur le mouvement sportif et les nouvelles dispositions liées à la création de l'agence du sport. Sur le point particulier du financement du mouvement sportif, la plate-forme sport'innov du CROS Bretagne est présentée. Elle a pour but de faire le lien entre les ligues et les entreprises.

La deuxième présentation, par Mr Thierry Le Prisé, en sa qualité de Vice-Président de la FFE porte sur l'avenir des Comités Départementaux dans la nouvelle organisation de la FFE suite au regroupement des régions.

Les Comités Départementaux bretons deviendront des Associations Territoriales, liées au Comité Régional par une convention annuelle qui portera notamment sur la mise en œuvre du PCT. Ces Associations Départementales auront le même statut que les Comités Départementaux. Ces Associations seront affiliées à la FFE.

Il conviendra de se rapprocher de la FFE pour déterminer les éventuelles modifications à apporter aux statuts du CREB pour intégrer les Associations Départementales.

Thierry Le Prisé informe le Comité que le prix de licences, part FFE, ne sera pas modifié en 2019/2020.

Après avoir remercié ces deux intervenants, le Président ouvre les travaux du Comité.

Compte-rendu séance du 03/12/18

Adopté à l'unanimité.

Compte-rendu séance du 04/02/2019

Adopté par 4 voix pour et une abstention.

Règlement sportif

Adopté à l'unanimité

Le CD décide de publier les modifications. Coût 150 euros environ

Approbation à l'unanimité

Calendrier

La journée des Maîtres se tiendra le 2 juillet 2019.

Une formation Escrime et cancer du sein, et plus généralement sur le sport santé sera organisée pour tous les Maîtres d'Armes concernés le 25 et le 26 octobre à Quessoy à l'issue du stage organisé par le CREB.

Point sur l'AG du CROS

Emmanuel Mauny qui représentait le CREB lors de cette Assemblée en fait un compte-rendu.

Convention entre le CREB et les Associations Départementales

La FFE fournira des modèles.

Point sur le Championnat de Bretagne

Patrice Dherbilly fait un compte rendu qui est annexé au présent procès-verbal.

Quelques points à noter :

- Des critiques ont été faites au sujet du manque d'arbitre
- Une réflexion doit être menée pour la prochaine édition au sujet du mélange des différentes catégories et armes dans un même lieu. Il est convenu qu'il serait mieux que les 3 pistes finales soient dans le même lieu.
- Une réflexion doit être menée pour la prochaine édition sur le mélange des compétitions individuels/équipe sur un même jour.
- Concernant la rétribution des clubs organisateurs, le Comité considère qu'il faudrait donner plus que les 2 euros par tireur pour être plus incitatif.

Cartes professionnelles des Maîtres d'Armes

Les cartes Professionnelles des Maîtres d'Armes doivent être à jour pour que les clubs puissent s'affilier.

Il est décidé à l'unanimité de rappeler par un message aux Maîtres d'Armes et aux Présidents les règles concernant les démarches pour les mises à jour.

Stages organisés par le CREB

Le Trésorier rappelle que le CREB perd actuellement 4.000 euros par stage. C'est notamment dû au fait que le nombre d'encadrants augmente alors que le nombre de participants baisse.

Il est décidé à l'unanimité la répartition des catégories par stage :

- Toussaint : stage pour les M17
- Février : stage pour les M13 et M15
- Avril : stage de préparation à la fête des jeunes, M15 et M17

Il est décidé à l'unanimité de revoir les règles de participation, chaque membre du CD devant faire des propositions.

Budget

Le Trésorier expose qu'en raison de la réduction du budget du CREB, il serait sage de réduire le budget de chaque commission d'arme de 1.000 euros.

Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, il est décidé que la question sera portée devant l'Assemblée Générale qui statuera.

Assemblée générale

L'Assemblée générale annuelle se tiendra le dimanche 29 septembre 2019.

Plus aucun point n'étant à débattre à l'ordre du jour, la séance est levée par le Président à 22h30.



Lionel POSSELT
Président